TotalEnergies Electricité et Gaz France
Société Anonyme au capital de 5.164.558,70 €
2 bis, rue Louis Armand 75015 Paris
442 395 448 RCS Paris
(ci-après la « **Société** »)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 28 AVRIL 2026

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

EXTRAIT

Le 28 avril 2026,

A 10 heures,

[...]

7. TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION CORRELATIVE DE L'ARTICLE 4 DES STATUTS

Après avoir évoqué les raisons qui l'ont amené à envisager dans l'intérêt de la Société le transfert du siège social, le Président invite le Conseil à décider de ce transfert en application de l'article L. 225-36 du code de commerce.

En conséquence, le Conseil décide de transférer le siège de la Société du 2 bis rue Louis Armand, 75015 Paris, au 27 rue Louis Vicat, 75015 Paris, à compter du 9 juin 2026.

Le Conseil décide de modifier l'article 4 « Siège Social » comme suit :
« *Article 4 – SIEGE SOCIAL*

Le siège social est fixé à Paris, 27 rue Louis Vicat 75015 Paris.

Le conseil d'administration, sous réserve des prérogatives de l'assemblée générale, est habilité à transférer le siège social de la société dans les conditions fixées par la loi. »

Le Conseil décide de soumettre cette décision à la ratification de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

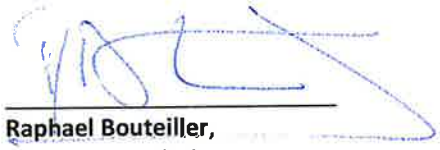
[...]

11. POUVOIRS POUR LES FORMALITES LEGALES

Le Conseil d'administration confère tous pouvoirs à son Directeur Général à l'effet d'accomplir toutes démarches et formalités prévues par la loi.

[...]

Pour extrait, certifié conforme



Raphael Bouteiller,
Directeur Général